



Paris, le 31 mai 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de surveillance de l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) s'est réuni le 16 mai 2011, à Paris, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LANDAU, sous-gouverneur de la Banque de France, en présence de Monsieur Nicolas de SEZE, directeur général.

Le Conseil a procédé à un examen de la situation économique et monétaire dans les trois collectivités d'outre-mer du Pacifique ; il a procédé à une analyse de la situation des banques, de la distribution du crédit aux ménages et aux entreprises et de l'évolution du coût du crédit aux entreprises.

Le Conseil de surveillance a décidé de maintenir le taux de réescompte à son niveau actuel, soit 1,25 %.

Au titre des activités de gestion, le Conseil a entendu les rapports du comité d'audit et des censeurs. Les comptes de l'IEOM pour l'exercice 2010, certifiés par les commissaires aux comptes, ont été approuvés par le Conseil. Ils font apparaître un résultat net de 9,1 millions d'euros qui se compare à 5,3 millions d'euros en 2009.